

MAIRIE DE HARDINVEST

1 bis rue de la Mairie
50690 HARDINVEST

Téléphone 02.33.52.02.16

REUNION DU 10 JUILLET 2015

Le dix juillet deux mille quinze à dix neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué au lieu habituel de ses séances s'est réuni sous la présidence de Monsieur Guy AMIOT.

Étaient Présents : M. Guy AMIOT, Mme Arlette VIDEGRAIN, M. Christian EUGENIE, Mme Chantal HUBERT, Mme Isabelle GAMACHE, Mme Marie-Hélène LANGLET, M. Laurent LE MARQUIS, M. Jean-Yves LAURENT, M. Eric RULIER, M. Benoit MARTYN, M. Grégory NEEL, M. Christophe POLIDOR.

Etaient absents excusés : M. Yann LANCELOT (pouvoir à M. AMIOT), Mme Virginie LE POITTEVIN (pouvoir à Mme VIDEGRAIN), M. Anthony DAVOURIE.

Secrétaire de séance : Mme Chantal HUBERT

Le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour :

- Acquisition de terrains par la commune via la SAFER

Accord unanime de l'assemblée

Début de la séance : 19h00

INTERVENTION DE M. HENRI DESTRES, PRESIDENT DE LA CCDD, SUR LA COMMUNE NOUVELLE.

ECOLE

Travaux d'été

Divers petits travaux seront réalisés cet été par le personnel technique de la commune :

- 7 ou 8 tables seront poncées et vitrifiées
- Les dalles amortissantes autour du train seront nettoyées et recollées
- Des portes coulissantes seront installées sur certains placards

CANTINE/GARDERIE

Résultats sondage paiement en ligne/prélèvement automatique

62 réponses ont été apportées au sondage distribué mi-juin aux parents d'élèves sur leurs préférences pour le mode de paiement des factures cantine/garderie, à savoir :

	pas intéressé	plutôt intéressé	intéressé
prélèvement automatique		5	14
paiement en ligne		1	20
par les 2	5	2	15

19H15 ENTREE EN SALLE DE M. RULIER

SALLE POLYVALENTE

100715-81

Passage en investissement facture Voussert achat de matériels pour la salle

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une facture de chez Voussert relative à l'achat de matériels (sèche main électrique, cendriers) destinés à la salle polyvalente pour un montant de 644,92 € HT soit 773,90 € TTC.

Sachant que les crédits nécessaires sont prévus au budget,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de valider cette facture et d'imputer cette dépense en section d'investissement, à l'article 2315 du BP 2015.

Voix pour : 14
Voix contre : 0
Absentions : 0

Divers

-Le défibrillateur est en service depuis le 8 juillet. Il est placé sur la façade de la salle.

-L'achat des radiateurs se fera en novembre/décembre ; des promotions devant intervenir à cette période.

-Le contrôle technique de mise en service de l'aire de jeux a été effectué par Socotec.

LOTISSEMENTS

Rétrocession des réseaux EU et AEP du lotissement Le Clos de l'Eglise

La CCDD a validé, lors du Conseil Communautaire du 7 juillet dernier, la rétrocession des réseaux EU (eaux usées) et AEP (adduction d'eau potable) du lotissement le Clos de l'Eglise. Ces réseaux sont désormais intégrés au patrimoine communautaire.

100715-82

Intégration de la rue Emmanuel Liais dans la voirie communale et approbation du nouveau tableau de classement

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le tableau de la voirie communale intégrant la rue Emmanuel Liais (d'une longueur de 276 mètres voirie parking comprise).

Monsieur le Maire précise, qu'en application de la loi 2004-1343 du 9 décembre 2004, il n'est pas nécessaire d'effectuer une enquête publique pour le transfert des voies privées communales dans le domaine public communal dès lors qu'il n'est pas porté atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par lesdites voies. Proposition est faite d'approuver le nouveau classement des voies communales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Approuve le nouveau tableau de classement des voies communales pour une longueur de voiries publiques communales de 7891 mètres
- Abroge les précédents tableaux de classement

Voix pour : 14
Voix contre : 0
Absentions : 0

T3

Marchés

Suite à la consultation des entreprises, sous la forme d'une procédure adaptée pour le projet de construction de 5 logements locatifs sur le lot 8 du lotissement Le Clos de l'Eglise, Monsieur le Maire présente un bilan des offres réceptionnées. L'étude de ces offres est en cours de finalisation par Monsieur DE LA LLAVE.

L'attribution des marchés se fera lors d'une prochaine séance du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire va lancer les consultations auprès des organismes financiers (Caisse d'Epargne, Crédit Mutuel, La Banque Postale, ...) afin d'obtenir un emprunt de 500 000 € à 550 000 € pour financer le projet.

ATELIER MUNICIPAL

La réponse à la demande de subvention au titre de la réserve parlementaire afin de financer les travaux de rénovation de l'atelier municipal de stockage de matériel devrait être donnée après le 15 juillet.

EGLISE/CIMETIERE

Déménagement de l'Eglise

Le déménagement de l'église est prévu le 16 juillet 2015 à partir de 9h00. Les Conseillers Municipaux, les adjoints techniques communaux ainsi que tous les volontaires, sympathisants ou non de l'église, se chargeront de ce transfert.

Les travaux de réhabilitation, imperméabilité et mise en conformité de l'église débuteront cet

été.

STADE

Deux poteaux seront remplacés ainsi que le grillage abimé.

CCDD

Conseil communautaire du 7 juillet 2015

Monsieur le Maire présente le compte rendu de la réunion du Conseil Communautaire qui s'est réuni le 7 juillet dernier :

- Les rapports 2014 des services ont été présentés : assainissement, déchets, eau potable.
- Retrait de la CCDD du SDEau 50 (Syndicat Départemental de l'Eau de la Manche)
- Réforme territoriale : évolution du périmètre des intercommunalités des Communautés de communes de la Côte des Isles, Douve et Divette, de la Hague et des Pieux.
- Rétrocession des réseaux EU et AEP lotissement le Clos de l'Eglise à Hardinvest
-

QUESTIONS DIVERSES

- La Fête de la Tomate est programmée le 15 août 2015.

- Hardinfos 2015 : Monsieur le Maire remercie la commission pour le travail et les couleurs. Cette édition est très agréable à lire.

Séance levée à 21h45